

Bazet informations

Juin 2022



Bulletin
Municipal
n° 39



Le Mot du Maire :

La commission Information-Communication vous présente un nouveau bulletin qui est consacré à des articles plus succincts relatifs à l'actualité de notre village, rédigé par les élus, mis en page et imprimé par le service administratif de la Mairie.

Le bulletin habituel contenant des articles plus complets paraîtra deux ou trois fois par an.

Pour le plus grand plaisir des bazétois et celui du Conseil Municipal, nous constatons depuis le mois d'avril une reprise de toutes les activités et manifestations de toutes nos Associations (lotos, vide greniers, tournois sportif, entraînements, match etc...). Un bulletin leur sera plus particulièrement consacré à la rentrée de Septembre.

L'USBB Tennis reçoit le 7^{ème} tournoi mixte « Emile Labrador » qui se déroule actuellement et jusqu'au 25 juin au Complexe Sportif « Léon Audoubert » avec **la remise des coupes le samedi 25 juin**. Pour tous renseignements concernant les inscriptions, vous pouvez appeler le 06.32.30.44.62 ou le 06.02.62.50.49.

L'ASCB Bazet organise un vide grenier le 12 juin prochain au Foyer. Pour tous renseignements, vous pouvez appeler le 06.74.09.73.62 ou le 06.42.83.97.65.

La Commission Animation prépare la Fête du 14 juillet. Cette année, nous fêterons les 20 ans de notre collaboration avec le village de Bours et le feu d'artifice tiré au bord du Lac sera plus conséquent pour marquer cet anniversaire. Un repas (auquel les bazétois peuvent s'inscrire) aura lieu le 13 juillet en soirée à BOURS et le 14 juillet à 13 heures à BAZET. Le programme détaillé sera distribué fin juin.

Toute l'Equipe municipale est ravie de vous retrouver lors de ces manifestations.

Sommaire :

Le mot du maire	page 1
Budget 2022 - Renouvellement du marché pour les repas des cantines scolaires - Convention Léo Lagrange (ALAE - ALSH)	page 2
Portes ouvertes aux serres municipales – Environnement : rappel de bon sens Cérémonie du 19 mars 2022 au monument aux morts	page 3
Travaux - Thé dansant organisé pour les Bazétois – Hommage à la présidente de l'A.S.C.B. – Etat-Civil	page 4

BUDGET COMMUNAL 2022

Le budget communal, voté le mardi 12 avril, est sensiblement le même qu'en 2021 ; les recettes de la commune sont composées d'une partie de ressources fiscales (taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties) et d'autre part par des allocations de compensation. La commune ne percevra pas de dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) encore cette année mais une dotation de solidarité rurale qui est en augmentation (+ 900 euros).

Pour compenser l'absence de DGF, la taxe foncière sur les propriétés bâties qui était à 37,68 % l'année dernière, est augmentée d'un point cette année par le Conseil Municipal et passe à 38,68 %. La taxe foncière sur les propriétés non bâties est inchangée à 38,15 %.

Les matières premières (eau, gaz, électricité) ne cessant d'augmenter depuis quelques mois, nous avons dû abonder les lignes budgétaires correspondantes. **Nous devons tous être vigilants dans notre vie quotidienne et notamment dans tous nos locaux par rapport aux consommations d'énergie.**

PERSONNEL : l'effectif communal n'a pas évolué en 2021 ; il y a toujours 20 agents employés par la commune et 1 agent détaché du ministère de la Défense. En 2022, les 3 départs à la retraite seront remplacés par le recrutement de nouveaux agents.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : l'aide aux associations est maintenue à même hauteur que les années précédentes. Les frais d'énergie et de fonctionnement des structures les accueillant pour leurs activités diverses restent à la charge de la municipalité.

INVESTISSEMENT : Le Conseil Municipal travaille actuellement sur plusieurs projets dans la commune : aménagement de l'entrée sud de la commune, aire de jeux, réfection de voirie, réhabilitation des bâtiments communaux et scolaires. Tous les projets ne verront pas le jour en 2022.

CCAS : Compte tenu de la situation exceptionnelle que connaît le peuple Ukrainien, le Conseil d'Administration a voté une aide exceptionnelle de 2000 euros en faveur des victimes de guerre.

Avec 100 € que fait la commune ?



CANTINE SCOLAIRE – MARCHÉ PUBLIC

Après trois années de fourniture de repas par La Culinaire en liaison froide, la commission scolaire a proposé de relancer le marché de consultation. La consultation des entreprises a démarré le 13 mai 2022 et se terminera le 17 juin 2022. Le nouveau marché sera signé durant l'été pour démarrer à la rentrée de septembre. Vous pouvez retrouver les menus sur l'espace famille ou les demander à la mairie.

Une information pour ce dernier trimestre scolaire, La Culinaire tient à nous informer que les menus seront modifiés. Ces modifications proposées par le prestataire permettent de tenir compte des difficultés d'approvisionnement, de l'augmentation des prix (blé, fruits, légumes...) et des crises sanitaires (grippe aviaire, covid-19).

CONVENTION LEO LAGRANGE

Cette année encore, la commune poursuit la collaboration avec la fédération Léo Lagrange. Nos deux directeurs d'ALAE assurent ainsi la coordination des activités et veillent au bon déroulement des accueils. La directrice du centre de loisirs (CLSH) travaille en étroite collaboration avec nos équipes communales afin de proposer des activités variées. Le CLSH accueillent jusqu'à 40 enfants par jour, qui apprécient particulièrement ce temps de loisirs.

Le Centre de Loisirs de l'été, dont Léo Lagrange est gestionnaire, aura lieu au complexe sportif du 7 juillet au 5 août 2022.



Les inscriptions se dérouleront à la mairie auprès de Mathieu COGNET, les 27-28-30 juin et 1^{er} juillet de 16h30 à 18h30.

JOURNEES PORTES OUVERTES AUX SERRES MUNICIPALES

Les vendredi 25 et samedi 26 mars derniers, la municipalité invitait les Bazétoises et Bazétois à visiter les serres municipales avant que les fleurs ne soient plantées dans tout le village.

De nombreux bazétois sont venus apprécier la découverte de la biodiversité grâce aux visites guidées du chef d'équipe municipal, Monsieur Richard Cogne et du jardinier responsable des serres et du fleurissement du village, Monsieur Christophe Cassou accompagné de Mickaël Souquet.

Les visiteurs ont pu découvrir de nombreuses variétés de fleurs, de plantes, de vivaces etc...

Un atelier de démonstration de « bouturage » était animé par les conseillères et conseillers municipaux ; l'atelier autour des produits de la ruche, de Nicolas Lemoine, apiculteur récoltant dont la miellerie est à Larreule, était également apprécié.

En fin de visite, un paquet de graines « Jachère fleurie » était remis en cadeau à chaque visiteur et une collation était offerte par la municipalité.



Vous pouvez retrouver les hôtels à insectes installés dans le village

Le mardi 5 avril 2022, ce sont les enfants de la maternelle qui venaient à leur tour visiter les serres en deux groupes, un le matin, un l'après-midi, accompagnés des enseignantes et de leurs A.T.S.E.M. : Chantal, Isabelle et Valérie.

Les enfants ont senti les fleurs, ont posé beaucoup de questions à Christophe sur les fleurs et sur les « hôtels à insectes » fabriqués par les jardiniers municipaux.

Les enfants ont également participé avec les jardiniers à la plantation de géraniums et d'agapanthes roses dans la grande jardinière devant la maternelle.

RAPPEL DE BON SENS

Jardinage, bricolage (extérieur ou intérieur)
(arrêté préfectoral 27/12/1990
sur les nuisances sonores)

Les horaires sont répartis comme suit :

Les jours ouvrables	Samedi	Dimanche et jours fériés
8h30 à 12h00	9h00 à 12h00	10h00 à 12h00
14h30 à 19h30	15h00 à 19h00	16h00 à 18h00

Animaux domestiques :

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. De plus, merci de veiller à ce que vos chiens ne fassent pas leurs besoins sur les pelouses des terrains de sport de la commune ou sur les trottoirs et de vous assurer de pouvoir récolter leurs déjections. Le code pénal prévoit une contravention de 135€.

Brûlage des déchets verts : (arrêté préfectoral 13/08/2013

Il est interdit de brûler des déchets verts dans tout le département des Hautes-Pyrénées, sauf pour les communes qui ne sont pas abonnées à une déchetterie. Les « brûlots » de chantier qui consistent à brûler sur place les sacs de ciment, de plâtre, d'enduit et autre déchets combustibles après chantier sont également interdits

CEREMONIE DU 19 MARS 2022 AU MONUMENT AUX MORTS

Le 19 mars dernier, Monsieur Christian Crampe était décoré par Monsieur le Maire de la médaille de Reconnaissance de la Nation (T.R.N.) et de la médaille commémorative de la fin de la guerre en Algérie, le 19 mars 1962.

De nombreuses bazétoises et bazétois assistaient à cette cérémonie ainsi que les autorités militaires et les membres de l'Association des Anciens Combattants.



PLACE DU 14 JUILLET

Un nouveau barbecue confectionné par les agents du service technique (Pascal Lapiedra et Christophe Dutrey) viendra remplacer les anciens qui ont été détériorés. En espérant que chacun veille à son utilisation avec le plus grand respect.



TRAVAUX

Lotissement des Rosiers, les travaux de parking, d'aménagement de trottoirs et de mise en sécurité sont terminés.

Coût total de cette opération :

95 092 € HT

JOURNEE NETTOYAGE AU LAC

Les élèves de l'école primaire ont participé à une action de nettoyage du Lac avec le collège Paul Eluard dans le cadre de leur programme de développement durable. Félicitations à eux pour cette action citoyenne.

THE DANSANT POUR LES BAZETOISES ET BAZETOIS

Après une longue période sans animation, le conseil municipal en partenariat avec le Président et les membres de l'A.S.C.B. (Association Sportive et Culturelle de Bazet) ont décidé d'organiser le dimanche 3 avril 2022, un thé dansant animé par l'orchestre « Les Copains d'abord ».

Les quatre musiciens ont assuré quatre heures et demie de spectacle d'une grande qualité. Les danseurs ont apprécié leur prestation. La salle aménagée, de petites tables décorées par les conseillères permettaient aux danseurs de faire une pause en dégustant de délicieuses crêpes confectionnées par les membres de l'A.S.C.B., accompagnées de cidre ou autres boissons.

Marie Christine Senmartin, ancienne présidente de l'A.S.C.B. nous avait fait l'honneur d'être présente malgré ses soucis de santé et nous avons pu parler avec elle de souvenirs, de spectacles ou autres manifestations qu'elle était chargée d'organiser pendant des années. Nous avons même évoqué la prochaine soirée « Poule au Pot » du mois de Novembre prochain.

Depuis, Marie Christine nous a quittés et c'est le cœur lourd que nous avons une pensée pour elle chaque fois que nous rentrons dans ce Foyer où elle a animé avec ferveur tant d'ateliers, de soirées, de galas de danse, de théâtre, de vide greniers etc...



ETAT CIVIL

MARIAGES

LARROUY Jessica et TERRADE Ludovic Jean 23/04/2022
SPOHR Hélène et COUCHIES Fabien 28/05/2022
MOUNICOU Hélène et LESPOUX Jean Philippe 04/06/2022

PACS

ROBIN Christophe et CUGNIET Sandrine 12/03/2022
LAROSE Marie et MILOUD Karim 14/03/2022
MIRMAND Thomas et MARQUE Marianne 04/04/2022
BRUYNSWYCK Stacy et GROSSIAS Mathis 15/04/2022
POUBILE Jean et SCHUMACHER Nadège 16/04/2022
BEGUE Stéphane et BOURDETTE Nathalie 18/05/2022

Meilleurs vœux de bonheur à tous ces couples

NAISSANCES

MANAS Eden, Milan 06/02/2022
HOLMAN Hiroiti, Kanoa 03/04/2022
LASSER Eléonore, Nathalie, Anne-Marie 07/05/2022

*Longue vie à ces enfants
et félicitations aux heureux parents*

DECES

GOMEZ Antoine Fernand 14/05/2022
MARTIN Marie-Christine, Dina épouse SENMARTIN-CHEC 04/05/2022
PAYEN Eric 14/02/2022

*Toutes nos condoléances et notre soutien aux familles
durement éprouvées par ces deuils*

Responsable de publication et de la réalisation :

Jean BURON, Eliane DEMEULIER, Thérèse PILET, Corinne BARBAZAN, Anne-Marie CHAPEU, Fabienne CASSOU, André PERIN

Impression et conception graphique réalisée par le service administratif de la mairie

Mairie de Bazet, 10 rue du 11 novembre 65460 Bazet – 05.62.33.45.50 – mairie.bazet@wanadoo.fr